



LIGUE DE JUDO DE NORMANDIE

164 rue d'Auge – 14000 CAEN

Tél : 02 31 83 25 50

Email : judo.normandie@orange.fr (secrétariat sportif)

adm-judonormandie@orange.fr (comptabilité)

Site internet : www.judonormandie.fr



REGLEMENT DU CIRCUIT CADETS LABELISE

LIGUE DE NORMANDIE - Saison 2018 – 2019

Formules de compétitions :

- ✓ Les judokas sont répartis en poules selon les catégories de poids définies par les textes officiels de la FFJDA de la saison en cours.
- ✓ Les deux premiers de chaque poule sortent en tableau final à double repêchage.
- ✓ Temps de combat: 3 minutes
- ✓ En cas d'égalité parfaite (même nombre de points et même nombre de victoires) de trois judoka dans une poule, ceux-ci seront qualifiés pour le tableau final.

Relation Grade-Championnat

- ✓ Les tournois du circuit régional cadets sont inscrits au projet de grade de la ligue de Normandie et bénéficient à ce titre de l'application de la relation grade-championnat.

Classement régional cadets

- ✓ Le responsable du classement régional est Monsieur Yvan TEMANS ;
- ✓ Le classement sera établi par l'ETR et consultable sur le site internet de la ligue de Normandie.
- ✓ Les problèmes relatifs au classement doivent être abordés directement avec le responsable du circuit régional.
- ✓ L'attribution des points se fait de la façon suivante :
 - 1^{er} : 20 points.
 - 2^{ème} : 15 points
 - 3^{ème} : 10 points
 - 4^{ème} : 10 points
 - 5^{ème} : 5 points
 - 7^{ème} : 3 points
 - Participation sans sortie de Poule : 1 point



LIGUE DE JUDO DE NORMANDIE

164 rue d'Auge – 14000 CAEN

Tél : 02 31 83 25 50

Email : judo.normandie@orange.fr (secrétariat sportif)

adm-judonormandie@orange.fr (comptabilité)

Site internet : www.judonormandie.fr



Systemes de qualification

Sélection pour les ½ finales Cadets

Le circuit régional cadets est support de qualification pour les ½ finales du championnat de France selon les conditions suivantes :

- ✓ Le classement régional établi grâce aux points obtenus à l'issue des deux premiers tournois du circuit régional et du championnat de département Cadets, permet aux meilleurs de chaque catégorie de poids d'être sélectionnés pour participer aux ½ finales du championnat de France Cadets.
- ✓ Le nombre de sélectionnés de chaque catégorie est précisé chaque début de saison au projet sportif de ligue en fonction des quotas attribués par la FFJDA.
- ✓ Les points du championnat de département sont doublés.
- ✓ Les judoka sélectionnés pour participer au tournoi de France Cadets sont exempts de la participation au championnat départemental.

Sélection pour les championnats de France « 2^{ème} division Cadets » et « Cadets Espoirs »

Le Circuit régional cadets est support de qualification pour les championnats de France « 2^{ème} division Cadets » et « Cadets Espoirs » selon les conditions suivantes :

- ✓ Le classement régional établi grâce aux points obtenus à l'issue du championnat départemental et des 3^{ème} et 4^{ème} tournois du circuit régional cadets, permet aux 5 meilleurs de chaque catégorie de poids d'être sélectionnés pour participer au championnat de France Cadets 2^{ème} division et aux 5 meilleurs cadets 1^{ère} année d'être sélectionnés pour le championnat de France Cadets Espoirs.
- ✓ Les judoka sélectionnés pour le championnat de France 1^{ère} division Cadets ne peuvent plus prendre part aux Tournois du circuit régional de la saison en cours, et ne peuvent plus prendre part au classement sélectif pour les championnats de France 2^{ème} division et Espoirs.
- ✓ Le meilleur classement obtenu sur une demie-finale cadets permet également l'attribution de points selon le même barème que les tournois du circuit.

